RAPPORT DE LA COMMISSION DES FORETS ET ALPAGES

Préavis municipal n°6/18 relatif à une demande de crédit extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent des chalets d'alpage de Bassins par un financement collectif de l'impôt communal et des subventions

La commission des forêts et alpages composée de Mesdames Anne Genevay-Bolay, Nathalie Badertscher de Messieurs Didier Besson, Michel Ruffieux, Frédéric Guenin, Laurent Renevier excusé David Jaquet, s'est réunie le 10 septembre 2018.

Etait aussi présent lors de cette réunion la commission des finances.

Monsieur le Syndic Didier Lohri, Monsieur le Municipal Lorenzo Merlanti, assistés de Madame Nathalie Angeloz, secrétaire municipale, nous ont présenté et commenté ce préavis.

Nous les remercions pour les informations fournies.

La Commune de Bassins possède 10 chalets d'alpages. Afin d'assurer l'entretien urgent de certains chalets, en adéquation avec le plan directeur des alpages et en fonction des baux et des lois, il est du devoir de la commune d'assurer l'entretien de ce patrimoine.

La synthèse du travail du Syndicat Communal de Bassins, des commissions, du service forestier communal et de la Municipalité démontre qu'un investissement serait nécessaire pour entretenir ces chalets d'alpage.

Il a été souligné le bon partenariat entre le Syndicat Communal et la commune de Bassins. De ce fait nous sommes aussi favorable au changement de la durée de bail de 6 ans à 12 ans et ceci afin de donner une garantie aux amodiataires par rapport aux investissements qu'ils vont financer au travers du Syndicat Communal de Bassins.

En conclusion,

Au regard des explications fournies par la Municipalité, la commission des forêts et alpages demande au Conseil Communal de Bassins :

- vu le préavis municipal n° 06/18 de la municipalité,
- ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'examiner cet obiet
- ouï le rapport de la commission des forêts-alpages chargée d'examiner cet objet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- d'accepter la demande de crédit extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent des chalets d'alpage de Bassins par un financement collectif de l'impôt communal et des subventions
- d'accepter le financement de ce crédit extrabudgétaire par une attribution de 0.76 point d'impôt communal et le financement de 1'762.28 CHF du Syndicat SCB par les rubriques du compte générique 321 de l'année 2018.
- d'accepter le principe de financement selon la clé de répartition entre le Commune et le Syndicat SCB selon le tableau ci-dessous et l'annexe 1 :

	Confédération Canton – AF	Financement communal	Commune	SCB
Investissements avec utilité pour l'exploitant	0%	100%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	10%	90%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	40%	60%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	0	100%	100%	0
Investissements avec utilité pour l'exploitant	10%	90%	100%	0

Bassins, le 14 septembre 2018

Anne Genevay-Bolay, Présidente

Frédéric Guenin

Michel Ruffieux

Didier Besson

Laurent Renevier

Nathalie Badertscher, rapporteur